



Règlement du 5^{ème} Tournoi Mixte du VB

dimanche 16 décembre 2018

1) Le tournoi est en cours d'autorisation.

2) Les règles applicables le jour du tournoi sont celles dictées par la FFBad. Toute participation au tournoi du VB implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

3) Le juge arbitre du tournoi est **Géraldine Bourdache-Desvaud**. Les décisions du JA seront sans appel.

4) La compétition est ouverte aux **joueurs et joueuses licenciés avec licence FFBAD à jour des catégories minimales à vétérans**. Les catégories plus jeunes (minibad, poussins, benjamins) ne sont pas autorisées à participer.

5) **Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés en 2018-2019** (vérification sur Poona) dans les catégories **NC, P1, P2, P3, D9, D8, D7, R6, R5, R4**.

6) **Après réception de toutes les inscriptions, sera établie la répartition des catégories en fonction du CPPH de chaque joueur. Suivant le nombre de paires inscrites, il sera possible soit de créer des poules uniques en tenant compte du classement des paires, soit de créer différentes poules avec si possible deux paires sortantes dans chaque catégorie, puis progression par élimination directe.**

7) Le nombre de participants est limité à 120.

8) La date limite d'inscription est fixée au **08/12/2018**, cachet de la poste faisant foi.

9) Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.

10) Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le **13/12/2018**.

11) Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur au **02/12/2018**.

12) Le montant des engagements (règlement par chèque uniquement à l'ordre du **"Verneuil Badminton"**) est de : **12 euros par joueur**.

13) En cas de forfait, le remboursement ne sera effectué que sur un justificatif.

14) Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Elles doivent être accompagnées du règlement et envoyées à :



Lafage Bertrand
4 Allée Francois Villon
87570 RILHAC RANCON

- 15) Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition sont les :
- YONEX MAVIS 370 pour les non classés.**
BABOLAT 3 pour les classés.
- 16) Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.
- 17) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Toutefois, certains matchs pourront être, à titre exceptionnel, arbitrés par un arbitre.
- 18) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes (temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit sur accord des joueurs concernés.
- 19) Le temps d'échauffement est de 3 minutes à partir du moment de l'annonce du match.
- 20) Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond) sera compté « let » une fois au service. Tout volant touchant les paniers de basket, support, obstacles mobiles, sera compté « let » une fois au service.
- 21) Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.
- 22) Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match sera déclaré forfait.
- 23) Tout joueur désirant s'absenter de la salle où il joue devra en avertir la table de marque et le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- 24) Il est interdit de fumer et de manger dans la salle.
- 25) Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou incidents.

Le comité d'organisation